

Réf: Dossier N° 068827

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SPI SECURITE »

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON, Lot 2145, Ilot 98

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 23/12/2021 reçus par Me KONAN ATTIN MATHIEU , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 27/12/2021 , il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SPI SECURITE »

Objet : La Société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'Etranger :

- La sécurité des biens et des personnes ;
- Le gardiennage ;
- La surveillance ;
- L'assistance ;
- La protection rapprochée ;
- Vidéo surveillance ;
- Brigade cynophile.

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, ou de nature à favoriser le développement de la société.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- L'Emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et d'une manière générale, toutes activités connexes,

toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement ou à tous objets connexes ou similaires

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NIANGON, Lot 2145, Ilot 98

Dirigeant(s) : M KOUADIO Léandre Bertin Klonion (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00092 du 11/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°00848/GTCA/RC/2022 du 11/01/2022

